

Ouvrier spécialisé en paysage

RNCP39066 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BPA — Brevet professionnel agricole
Code(s) NSF	214
Formacode(s)	21046
Code(s) ROME	A1203, A1202
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

38 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 38 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS DEP FORM PERF AGRICUL	38466091600014	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION FAMILIALE DE GESTION	38112573100012	Former et organiser l'évaluation
CAMPUS TERRE ET NATURE	20000746600010	Former et organiser l'évaluation
CFPPA Aix-Valabre	19131656100015	Former et organiser l'évaluation
CRTE FORMATION PROFESSIONNELLE HORTICOLE	78346979400011	Former et organiser l'évaluation
DELTA SUD FORMATION	39112427800022	Former et organiser l'évaluation
ECOLE DU BREUIL	20008180000019	Former et organiser l'évaluation
GROUPE ANTOINE DE ST-EXUPERY SITE GIORGIO FRASSATI	77774619900010	Former et organiser l'évaluation
LEGTA	19221031800015	Former et organiser l'évaluation
LEGTA DE BRESSUIRE	19790706600017	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 38 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39066-ouvrier-specialise-en-paysage/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le brevet professionnel agricole « ouvrier spécialisé en paysage » vise un profil d'emploi d'ouvrier spécialisé en paysage polyvalent, qui réalise les différents travaux techniques courants de mise en place et d'entretien des végétaux et de réalisation d'ouvrages de base d'aménagements paysagers, à l'aide d'outils et de matériels spécialisés.

L'ouvrier spécialisé en paysage intervient dans différents types d'espaces verts publics et/ou privés, avec des gradients de gestion variables (fréquents, réguliers ou plus occasionnels) selon leurs fonctions et leurs usages,

depuis les jardins horticoles ornementaux à haute composition paysagère jusqu'aux espaces plus champêtres. La prise en compte des attentes sociétales, des impacts du changement climatique, a entraîné une évolution du cadre réglementaire et législatif. Les pouvoirs publics prêtent une attention particulière à la préservation de la biodiversité, à la gestion des espaces verts, à l'eau et à l'utilisation des produits phytosanitaires. Différentes directives et lois encadrent l'utilisation des produits phytosanitaires.

ACTIVITÉS VISÉES

Entretien des végétaux

Mise en place de végétaux

Réalisation d'ouvrages d'aménagements paysagers

Entretien du matériel

Les principales activités sont les suivantes :

Organisation quotidienne du travail

- Préparation du travail en fonction des travaux à effectuer et des consignes reçues
- Compte rendu du travail effectué

Réalisation des travaux d'entretien des espaces paysagers

- Entretien des espaces paysagers
- Nettoyage du chantier d'entretien

Réalisation des travaux d'aménagement paysagers

- Préparation du terrain à partir du plan d'exécution et des indications du responsable
- Approvisionnement régulier du chantier en végétaux et/ou fournitures depuis le camion
- Travaux de mise en place des végétaux
- Réalisation des ouvrages de base d'aménagements paysagers
- Réalisation des finitions du chantier d'aménagement

Entretien courant des matériels

Mise en œuvre des activités complémentaires, de diversification ou spécialisées, de l'activité d'aménagement paysager

- Réalise les travaux manuels d'ouverture de milieux naturels sensibles
- Réalise l'abattage, le débitage et l'évacuation d'arbres de petits diamètres dans les espaces paysagers
- Réalise l'installation de réseaux d'arrosage intégrés simples dans de petits espaces verts
- Réalise les travaux de taille de fruitiers
- Réalise les travaux préliminaires à l'implantation de végétaux ou d'ouvrages paysagers à la minipelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage

- Intégrer le milieu professionnel de l'aménagement paysager
- Positionner ses pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés

- Réaliser l'entretien de surfaces plantées
- Réaliser l'entretien de surfaces enherbées

Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers

- Réaliser des travaux de plantation de végétaux
- Réaliser des travaux d'enherbement

Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers

- Poser des revêtements paysagers
- Réaliser des ouvrages de délimitation dans un espace paysager

Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager

- Réaliser l'entretien quotidien du petit matériel

Réaliser de petites réparations du matériel sur les chantiers

Réaliser des travaux manuels d'ouverture de milieux (option A)

- Réaliser des travaux de débroussaillage sélectif sur la végétation herbacée
- Réaliser des travaux au sol de coupes et d'abattage sélectifs sur la végétation arborée et arbustive

Réaliser des travaux manuels de petit bûcheronnage (option B)

- Réaliser l'abattage d'arbres et arbustes ornementaux de petits diamètres dans des espaces paysagers
- Réaliser le débitage et l'évacuation d'arbres et d'arbustes ornementaux dans des espaces paysagers

Installer un réseau d'arrosage simple (option C)

- Réaliser des travaux mécanisés de d'ouverture et de remblayage de tranchées
- Effectuer le montage des éléments du réseau d'arrosage

Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers (option D)

- Réaliser des tailles de fructification d'arbres et arbustes fruitiers
- Réaliser des tailles de formation et de restructuration de fruitiers

Réaliser des travaux mécanisés préalables à l'implantation d'aménagements paysagers (option E)

- Réaliser des travaux mécanisés de nettoyage d'un chantier d'aménagement paysage
- Réaliser des fouilles et des petits travaux de terrassements en déblais et remblais pour un chantier d'aménagement paysager

Blocs de compétences

RNCP39066BC01 — Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Intégrer le milieu professionnel de l'aménagement paysager
- Positionner ses pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle ou selon une autre modalité au choix

RNCP39066BC02 — Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser l'entretien de surfaces plantées
- Réaliser l'entretien de surfaces enherbées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39066BC03 — Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des travaux de plantation de végétaux
- Réaliser des travaux d'enherbement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39066BC04 — Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers

LISTE DE COMPÉTENCES

- Poser des revêtements paysagers
- Réaliser des ouvrages de délimitation dans un espace paysager

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39066BC05 — Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser l'entretien quotidien du petit matériel
- Réaliser de petites réparations du matériel sur les chantiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39066BC06 — Réaliser des travaux manuels d'ouverture de milieux (option A)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des travaux de débroussaillage sélectif sur la végétation herbacée
- Réaliser des travaux au sol de coupes et d'abattage sélectifs sur la végétation arborée et arbustive

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39066BC07 — Réaliser des travaux manuels de petit bûcheronnage (option B)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser l'abattage d'arbres et arbustes ornementaux de petits diamètres dans des espaces paysagers
- Réaliser le débitage et l'évacuation d'arbres et d'arbustes ornementaux dans des espaces paysagers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39066BC08 — Installer un réseau d'arrosage simple (option C)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des travaux mécanisés d'ouverture et de remblayage de tranchées
- Effectuer le montage des éléments du réseau d'arrosage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39066BC09 — Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers (option D)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des tailles de fructification d'arbres et arbustes fruitiers
- Réaliser des tailles de formation et de restructuration de fruitiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

RNCP39066BC10 — Réaliser des travaux mécanisés préalables à l'implantation d'aménagements paysagers (option E)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Réaliser des travaux mécanisés de nettoyage d'un chantier d'aménagement paysage
- Réaliser des fouilles et des petits travaux de terrassements en déblais et remblais pour un chantier d'aménagement paysager

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur de l'aménagement paysager est constitué essentiellement des entreprises du secteur privé et des services des collectivités territoriales. Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent dans une entreprise du paysage ou dans le service en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public. Selon la taille de l'entreprise qui l'emploie, il travaille seul ou au sein d'une petite équipe de travail.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent d'entretien des parcs et jardins
- Aide jardinier
- Jardinier
- Jardinier d'espaces verts
- Jardinier paysagiste
- Manoeuvre des espaces verts
- Ouvrier d'entretien des espaces verts
- Ouvrier des espaces verts
- Ouvrier du paysage
- Ouvrier paysagiste

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	30 695
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	29 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le brevet professionnel agricole est accessible par la voie de l'apprentissage à tout candidat justifiant :

- Soit d'un niveau de fin de scolarité de la classe de troisième ;
- Soit de la possession d'un certificat d'aptitude professionnelle ou d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole ;
- Ou encore d'avoir suivi un cycle complet conduisant au brevet d'études professionnelles ou au brevet d'études professionnelles agricoles.

Le brevet professionnel agricole est accessible par la voie de la formation professionnelle continue par tout candidat justifiant à la fois :

- D'au moins douze mois d'activité professionnelle à temps plein ou son équivalent. Cette durée est appréciée avant la présentation de la dernière unité capitalisable ou de la première épreuve terminale nécessaire pour obtenir le diplôme ;
- D'une formation d'au moins 800 heures en centre de formation et d'une formation en milieu professionnel de 8 à 12 semaines.

Cette durée de formation peut être réduite après l'évaluation de positionnement qui prend en compte :

- Les études suivies en France ou à l'étranger ;
- Les diplômes et les titres français ou étrangers obtenus par le candidat ;
- Les épreuves ou unités dont il bénéficie au titre de la validation des acquis de l'expérience ou du fait de la possession de certains diplômes, titres, unités ou épreuves de diplômes dans la limite de leur validité ;
- Les connaissances et compétences professionnelles qu'il peut faire valoir.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt organisateur de l'examen.

Il peut s'adjoindre à titre consultatif des experts spécialisés.

Les membres du jury et leurs suppléants sont choisis paritairment parmi :

- des membres de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles dont la moitié au moins doit relever de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles publics ;
- des professionnels du secteur d'activité concerné par l'option du brevet professionnel agricole, à parité employeurs ou exploitants agricoles et salariés, sauf dispositions particulières prévues dans l'arrêté de création d'une option.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 246 €
Selon la branche	5 925 € – 6 624 €
Prise en charge	Branches concernées
6 246 €	Valeur par défaut · 203 branches
6 297 €	CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés, CPNEFP des entreprises d'expédition et d'exportation de fruits et légumes, CPNEFP des industries charcutières
6 624 €	CPNE de l'agriculture, CPNEFP des jardineries et graineteries, CPNEFP hôtellerie de plein air
6 229 €	CPNEFP Sports Loisirs
6 099 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 925 €	CPNE de l'immobilier

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2028
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP15156

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39066/>

Où se former

Formations référencées	15
Organismes	11
Régions couvertes	6
Prix indicatif	832 € – 16 822 €
Durée	35 – 1210 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	36
Organismes gestionnaires (CFA)	21
Organismes formateurs	30

Régions couvertes	10
Départements couverts	27
Organismes certifiés Qualiopi	30
Sessions	de 09/2025 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	21
Parcours menés à terme	21
Taux d'achèvement	100 %
Période	09/2025 – 08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	49
Montant total engagé	72 634 €
Coût moyen par dossier	1 482 €
Durée moyenne	75 h
Période	06/2025 – 09/2026
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	6 %
Entreprise	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.